



DIRECTION COMMUNE – COMMUNIQUE DE PRESSE

Avril 2022

PREMIERE PARTICIPATION AU SALON INFIRMIER
DU CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN ET DU CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON :

Deux hôpitaux publics de l'Essonne au service d'un territoire de santé de 700 000 habitants

Le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) et le Centre Hospitalier d'Arpajon (CHA) présenteront leur offre de soins et leurs opportunités de recrutement au cours du Salon Infirmier 2022.

Des représentants des pôles cliniques et médicotechniques du Centre Hospitalier Sud Francilien et du Centre Hospitalier d'Arpajon seront à la disposition des visiteurs pour présenter les caractéristiques de chaque établissement et les projets innovants portés par les deux communautés hospitalières.

► Ces projets sont soutenus par **une politique d'investissement annuelle de 10 M€ au CHSF pour poursuivre le développement de ses services de pointe** et par une politique de **grands travaux au CHA** (notamment dans le domaine de la chirurgie ambulatoire, de la maternité, de la pédiatrie et de la gériatrie).

► Les deux établissements forment une communauté hospitalière de plus de 4 500 personnes soutenues tout au long de leur carrière par un **département de formation certifié Qualiopi**. Cette ressource en formation représente :

- quatre cursus de formations diplômantes assurés par notre Institut de Formations Paramédicales (IFPM) installé dans locaux neufs inaugurés en septembre 2021,
- une offre importante de formations continues proposés par le CHSF, le CHA l'IFPM et le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Essonne (CESU).

► Notre communauté hospitalière **accompagne les étudiants et encourage la titularisation de ses professionnels de santé paramédicaux avec des mesures concrètes telles que :**

- la prise en charge d'allocations d'études ;
- la mise en place pour les nouveaux professionnels, de parcours professionnalisants, et d'un accompagnement tutoral ;
- Le développement de pratiques innovantes : Infirmier(e) en Pratique Avancée ; protocoles de coopération, hypnose, aromathérapie, recherche paramédicale ... ;

☎ 01 61 69 51 08 direction.generale@chsf.fr Contact presse : ☎ 01 61 69 81 57 marie.caujolle@chsf.fr

☎ 01 64 92 90 00 sec.direction@ch-arpajon.fr - Contact presse : ☎ 01 64 92 95 98 spays@ch-arpajon.fr

- La mise en stage directe pour les nouveaux diplômés avec l'obtention d'une prime d'installation ;
- la réduction des délais de mise en stage des soignants pour l'obtention de leur titularisation dans la fonction publique hospitalière.

Ces mesures sont complétées par des engagements pris sur la période 2021 – 2023 contribuant à renforcer les effectifs, à dynamiser l'organisation du temps de travail et à valoriser l'engagement collectif.

► Notre communauté hospitalière est attentive à la **qualité de vie au travail** sous l'impulsion notamment de la Coordination Générale des Soins qui pilote des programmes soutenus par [le Fonds de Dotation](#) de l'établissement. L'équipement des salles de détente et des espaces verts pour le personnel hospitalier a fait l'objet des premières réalisations. Un programme ambitieux avec des engagements pluriannuels est en cours de préparation.

► Une **politique d'attractivité et de fidélisation ambitieuse** : avec le renfort des équipes de suppléance et de nuit, une prime d'engagement collectif, le soutien des équipes en tension avec des dispositifs et des réorganisations adaptées pour recentrer les professionnels sur leur cœur de métier.

► Notre communauté hospitalière peut compter sur l'appui d'une **assistante sociale** destinée aux professionnels et d'une **équipe pluri-professionnelle de Santé au Travail** (associant une ergonome et un psychologue aux côtés des équipes médicales et paramédicales).

► **Notre communauté hospitalière encourage l'innovation** avec une dynamique reconnue en matière de programmes de recherche paramédicale et grâce la participation chaque année à un appel à idées innovantes porté par notre partenaire GENOPOLE avec son réseau de chercheurs et d'universitaires.

► Au sud du département de l'Essonne, notre communauté hospitalière est soutenue par deux agglomérations particulièrement dynamiques et attentives au cadre de vie, à 40 minutes de Paris et 30 minutes du massif forestier de Fontainebleau : [l'Agglomération Grand Paris Sud](#) et [l'Agglomération Cœur d'Essonne](#).

**L'équilibre de l'innovation en santé, du prendre soin des patients
et de la qualité de vie au travail**

